

Cotonou, le **26 DEC 2019**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AGREMENT DES
PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS DE L'ARCEP BENIN AU
TITRE DE L'EXERCICE 2020**

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités au titre de l'exercice 2020, l'ARCEP BENIN lance le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire des prestataires de services et fournisseurs par domaine d'activités.

Le présent avis vise à sélectionner les sociétés ou établissements qui seront ultérieurement consultés dans le cadre de la mise en œuvre desdites activités. Les domaines d'activités concernés sont :

1. Achat de consommables informatiques ;
2. Achat de matériels et fournitures de bureau ;
3. Achat de produits d'entretien ;
4. Gardiennage ;
5. Prestation de transit ;
6. Travaux d'imprimerie et de sérigraphie ;
7. Communication et événementiel ;
8. Câblage réseau informatiques et systèmes de sécurité, vidéosurveillance, contrôle d'accès, détection d'incendie ;
9. Travaux de BTP ;
10. Achat de mobiliers et matériels de bureau ;
11. Achat de matériels électriques ;
12. Entretien matériels roulants ;
13. Etude et assistance ;
14. Diverses réparations.

Les dossiers de candidature rédigés en langue française doivent être déposés sous pli fermé au plus tard le **08 JAN 2020** à 12 heures précises au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN** sis au 1er étage de l'Immeuble MAERSK

HOUSE, zone OCBN, lot 531, Cotonou (BENIN), Tél : +229 21 31 01 65, Fax : +229 21 31 00 67 et porter la mention suivante:

**« MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AGREMENT DES
PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS DE L'ARCEP BENIN AU
TITRE DE L'EXERCICE 2020 »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »**

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces ci-après :

❖ **Pour les personnes morales :**

- une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée par la personne habilitée ;
- une copie légalisée de l'attestation d'immatriculation au registre de commerce et des statuts le cas échéant définissant la forme juridique de l'entreprise ;
- une copie légalisée de l'attestation fiscale datant moins de six (6) mois à la date limite de dépôt des plis ; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- une copie légalisée valide de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant moins de six (6) mois à la date limite de dépôt des plis délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire pour l'année 2019 ;
- les preuves des expériences au moins (02) dans le domaine d'activités pour lequel le candidat postule, notamment les attestations de service fait, les procès-verbaux de réception ou copies des contrats exécutés ou en cours d'exécution (pièce éliminatoire) ;
- l'attestation de non exclusion de la commande publique en République du Bénin délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

BON A LANCER

2

NB : Pour les entreprises naissantes, disposer du personnel clé ayant au moins un (01) an d'expérience justifiée dans l'exécution de prestations relatives au domaine d'activité concerné (**pièce éliminatoire**).

❖ **Pour les personnes physiques (Consultants individuels) :**

- une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée par la personne habilitée ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie légalisée l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- les preuves des qualifications et expériences (au moins deux) dans le domaine d'activités pour lequel le candidat postule (**pièce éliminatoire**) ;
- l'attestation de non exclusion de la commande publique en République du Bénin délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

A l'issue de l'étude des dossiers de candidatures, une liste de prestataires sera établie par domaine d'activité.

En tout état de cause, aucun prestataire ne peut être retenu dans plus de trois (03) domaines d'activités. En cas de candidature multiple, le prestataire a la possibilité de préciser ses domaines d'activités par ordre de priorité.

Les prestataires et fournisseurs dont les contrats sont en cours à l'ARCEP BENIN et qui désirent poursuivre le partenariat avec l'ARCEP BENIN, sont aussi concernés par le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable

des Marchés Publics,



Geoffroy Adétola ATCHOKOSI

BON A LANCER